

Département de la SAVOIE - Arrondissement de CHAMBÉRY

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONTPlace René Cassin – 73670 - Tel. : 04 79 65 81 33 - Fax : 04 79 65 81 72 -
contact@saintpierredentremont.org

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 24 mai à 21h30

Secrétaire de séance : Isabelle CAVALLO**Présents (9)** : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Gilles CERUTTI, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET, Sébastien SAULE**Absents (0)** :**Absents excusés (1)** : Roselyne FONSECA,**Pouvoirs (1)** : Roselyne FONSECA à Thida AO**Quorum (9)** : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 avril 2016	10	8		2	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. Délibérations

1- Programme des travaux de voirie 2016 – choix de l'entreprise de travaux

La Commission d'appel d'Offre a examiné les 3 offres reçues. Les offres les mieux-disantes sont celles de l'entreprise BRON pour les 3 lots.

Lot 1 – Route des Varvat (80 ml et mur de 40 ml) : 24 190,44 € HT

Lot 2 – Chemin rural des courriers : 2063,82 € HT

Lot 3 – Traversée de VC17 – route des Ciseaux : 2673,10 € HT

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTEE**

2- Convention de mise à disposition de logement pour l'association « Solidarité Entre Monts et Peuples »

Il s'agit de valider la convention de mise à disposition du logement communal dans la maison blanche, à titre gratuit, au bénéfice de l'association Solidarité Entremonts et Peuples.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTEE**

3- Suppression des pesticides dans les espaces publics

Il s'agit de valider l'engagement de la commune à supprimer l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTEE**

4- TEPOS/TEPCV, engagement de principe - reportée

5- Maison de santé des Echelles, demande du Conseil municipal

Il s'agit d'acter la position du conseil municipal sur le financement de la maison de santé et les demandes de participation financières qui sont faites aux communes.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

6- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées PDIPR

Le Conseil Départemental a révisé le PDIPR, il s'agit de valider cette révision.

VOTE : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

3. Sujets à traiter :

- **Travaux et projets en cours**
 - **Traversée du Bourg** : présentation de l'avant-projet détaillé le 24 mai après-midi. Commande du matériel pour équiper les écluses et lancer les tests. Lancement des appels d'offre prévu fin juin.
 - **Bâtiment Notre Dame - Sous station de chauffage** : réunion de lancement avec l'entreprise Blampey. Travaux prévus en juin. SOCOTEC est chargé du contrôle technique. L'entreprise propose des moins values pour 2408,84 € et des plus values pour 2744,22 € HT. Avant toute décision, il faut faire le point sur le plan de financement du projet.
 - **Voiries** : le budget de l'opération voiries est de 23 446 € TTC. Les 3 lots font 34 712,83 € TTC. Le lot n°1 est de 29 028,53 € TTC. Nous ferons une décision modificative du budget pour engager le lot 1. En fonction de l'avancement du budget, nous lancerons les lots 2 et 3.
- **Comptes rendus des réunions communales**
 - Rencontre CCCC / bilan annuel Bébibus : maintien de ce service dans la Maison Hermesende.
 - Réunion du personnel communal
 - CAO pour examen des offres des travaux de voirie
 - AADEC / rencontre de la nouvelle directrice Angèle Lavaud
 - SPE73/SPE38 – commission association élargie aux maires
 - Groupe de travail « bâtiments communaux vacants » (13 participants) : travail sur l'état des lieux, les ressources et les besoins. Prochaine réunion le 29 juin à 20h30.
 - TAP / réunion bilan : demander le bilan financier et le budget 2016/2017.
 - Visite du centre de valorisation des déchets de Chambéry
 - Visite de pré audit label T&H camping
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC / Commission déchets
 - CCCC / Groupe de travail énergie / voyage d'études Le Mené
 - AADEC/ CA : élection de la présidence : Alexandra Reverchon. La subvention de la Région a été réduite de 50%.
 - CIBC / AG : objectifs 2016 finaliser l'AOC bois de Chartreuse, valoriser l'utilisation du bois dans la construction, travailler sur la création d'un centre de ressource énergie / bois construction
 - PNRC – bureau et comité syndical : nouveau président, élection du bureau et des VP.
 - RNHC / comité consultatif
- **Conseils de hameaux du 30 avril** : Aux Courriers et aux Vincents
- **CCCC/PLUiH et projet de territoire** – réunion du 9 mai
- **Veille sociale** : vigilance vis à vis des personnes âgées isolées.
- **Tarifs assainissement, 1er débat**

Les tarifs actuels : 70 €/an en part fixe et 0,9 €/m³, ce qui donne 1,48 €/m³ pour 120 m³ hors taxe. La moyenne pondérée en Savoie est de 1,57 €/m³. La proposition est une

augmentation de 3% soit 72 €/an et 0,93 €/m³. Ce qui ferait 1,53 €/m³ pour 120 m³ hors taxe. A soumettre en délibération à la prochaine séance du conseil municipal.

- **Institut National de l'Energie Solaire**

Dans le cadre d'un appel à projet du programme CIMA (convention interrégionale du massif des Alpes), l'INES propose de suivre les deux projets phares de notre commune, l'école et l'EMA, au niveau des performances du bâti et du photovoltaïque. Le conseil municipal valide cette proposition.
- **Assainissement du Pré du Comte – mise en conformité des installations non collectives**

La CCCC doit prendre la compétence entre le 01/01/2018 et le 01/01/2020, et devra se fixer des priorités d'investissement sur son territoire. De ce fait le réseau ne sera pas en place avant 2020 voire 2025. Toutefois, au vue de ces incertitudes, et pour éviter que les habitants n'investissent dans des installations pour seulement quelques années, le conseil municipal décide d'accorder les dérogations si nécessaire, tout en demandant que l'entretien des installations soit fait.
- **Projet Lyon-Turin :**

L'objectif est de définir sur quels éléments le conseil municipal pourrait se positionner sous forme d'une délibération. Isabelle Cavallo apportera des éléments pour alimenter le débat d'ici la prochaine séance du conseil.
- **FDEC, point sur les projets à présenter dans le cadre de ce fond**

Ce fond prévoit 2 catégories. Catégorie 1 : bâtiments publics (réfection, mise en conformité), catégorie 2 : voiries, éclairage public. Les dossier sont à déposer avant le 30 septembre 2016 avec 1 seul dossier de voirie par an et par commune dans la limite de 100 k€ HT de dépense. La dépense maxi subventionnable est limitée à 50 k€ pour les petits projets. Pour la restructuration de bâtiment, il sera exigé une amélioration de la performance énergétique. Le conseil municipal propose les projets de mise en accessibilité de la Maison Hermesende, la réfection de la toiture d'un des bâtiments communaux et le programme de voirie 2016.
- **SDIS, modification de l'ordre d'appel des centres de secours**

Le SDIS propose de mettre le centre de Chambéry en 2^e appel au lieu du centre des Echelles. Le conseil municipal valide cette proposition.
- **Cantine en cuisine locale – avancement**

Le Compte Rendu de l'Assemblée Générale de « Un Plus Bio » fait état de la démarche très intéressante d'Ungersheim (68) – 2200 habitants. La commission communale pourrait proposer un questionnaire aux parents d'élèves, en informant la mairie de St Pierre Isère. Cette dernière a été sollicitée pour avancer sur ce projet, sans réaction jusqu'à présent.
- **Bulletin Municipal** – Il sera finalisé pour le 2 juin
- **Sylvaine MURAZ - demande de location de la cuisine scolaire pour activité professionnelle**

Le conseil municipal donne un accord de principe sous réserve du respect des règles d'hygiène. Le tarif sera à définir avec St Pierre Isère.

Sébastien SAULE se renseigne auprès des services vétérinaires sur les normes d'hygiène à respecter pour l'utilisation de la cuisine à usage professionnel (transformation de matière végétale et/ou animale).
- **ORANGE : dépose des cabines téléphoniques, réponse au courrier du Maire**

La maire a contesté le démontage de cette cabine, du fait que le territoire est mal couvert par les opérateurs et que tout le monde n'a pas de portable. Elle fera un nouveau courrier à Orange dans ce sens et fera prévenir BETF (entreprise de démontage) que la commune n'est pas d'accord pour le démontage.
- **Construction illégale – Les Amoderets**

Un bâtiment d'habitation a été construit par M C Lefort en zone agricole sans autorisation. Un courrier de demande de régularisation a été envoyé, avant poursuite judiciaire.

- **M ROBERT – Recours gracieux contre un permis de construire et non-conformité de sa construction**

La maire a rencontré M V Robert pour lui signaler des non conformités dans sa construction et demandé le dépôt d'un permis modificatif. M V Robert a effectué un recours gracieux contre le permis de son voisin. La maire lui a fait réponse pour accuser réception de son recours. Affaire à suivre.
- **Recensement de la population - 2017**

Le prochain recensement aura lieu début 2017. Le conseil municipal décide de désigner Virginie Boehm en tant que coordinatrice de cette opération.
- **Subvention du CD73 pour une association de la commune**

Le conseil municipal décide de proposer à l'association Bibliothèque de demander cette subvention.
- **Changement des horaires de la poste**

En vue de créer la Maison de Services au Public, la poste souhaite modifier les horaires en conservant le nombre d'heures d'ouverture par semaine : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et samedi de 9h à 12h. Compte tenu du maintien de l'ouverture du samedi et de l'amplitude horaire hebdomadaire, cette modification est acceptable, la réduction de la fermeture méridienne facilitera l'accès au service en milieu de journée. Le conseil municipal émet un avis favorable sur ce changement d'horaires.
- **Demandes de locaux**

Plusieurs demandes de locaux : logement pour des migrants, local professionnel pour fabrication de bière. A voir quels sont les besoins réels, les locaux potentiellement disponibles et leur condition de mise à disposition.

4. Délégations du conseil municipal au maire

- Pas d'exercice du droit de préemption urbain sur la DIA : Chef-Lieu - Bazinière, parcelles : B 384-496-1805 en UAZ
- Pas d'exercice du droit de préemption urbain sur la DIA : Pierre Grosse, parcelles : B 534 en UD z

5. Courriers divers

- Agence de l'eau : note d'information de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sur la fiscalité de l'eau
- SIAGA – réunion de présentation des scénarii d'aménagement des berges et choix du scénario à retenir : le 7 juin à 9h30 à la salle Chartreuse
- Communes forestières de la Savoie – Assemblée Générale le 11 juin à Arvillard